

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>Deschambault-Grondines</u>	Date du scrutin 2021 11 07 Année Mois Jour
---	--

Page <u>1</u> de <u>1</u>

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants :

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau	
BVA*	BVPE** (le cas échéant)			
BVA (1-2)		Édifice P. Benoît, 107, rue de la Salle	De 1	à 4
BVA (3)		Centre des Roches, 505, Sir-Lomer-Gouin	De 5	à 6
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à
			De	à

* BVA: bureau de vote par anticipation

** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h aux dates suivantes :

<p style="text-align: center;">BVA</p> <p>8^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p> <p>7^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px; text-align: center; value: 2021-10-31;" type="text"/> Année Mois Jour</p> <p>6^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p> <p>1^{er} jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p>	<p style="text-align: center;">BVPE</p> <p>9^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p> <p>6^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p> <p>5^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p> <p>4^e jour précédant celui du scrutin le <input style="width: 100px;" type="text"/> Année Mois Jour</p>
---	--

SIGNATURE



Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2021 10 19 Année Mois Jour
